



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2014

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-4
et suivants du Règlement Général de l'AMF)

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL	4
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2014	20
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2014	30
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	64

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Villejuif, le 29 août 2014

Olivier Nicolas



Directeur Finances, engagements et institutionnels

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

1. ACTIVITE ET INFORMATIONS FINANCIERES	5
Environnement économique et financier	5
Compte de résultat consolidé	6
2. FACTEURS DE RISQUES	8
2.1 Risque de crédit	8
2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014	8
2.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014	12
2.2 Risque de marché	12
2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014	12
2.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014	13
2.3 Risque de gestion de bilan	13
2.3.1 Risque de liquidité et de financement	13
2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)	15
2.4 Risque opérationnel	15
2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014	16
2.4.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014	17
2.5 Risques juridiques	17
2.6 Risque de non-conformité	18
2.6.1 Protection de la clientèle	18
2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	18
2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe	19

1. Activité et informations financières

Environnement économique et financier

Le premier trimestre a été décevant. Quelques économies (Allemagne, Royaume-Uni, Japon) ont connu une croissance supérieure à celle prévue, d'autres (Italie, et surtout États-Unis) beaucoup moins. La croissance française, quasiment nulle (+ 0,05 % par rapport au quatrième trimestre 2013), s'est elle aussi établie en-deçà des attentes des marchés. Les indicateurs disponibles pour le second trimestre sont eux aussi contrastés, avec un ralentissement de la croissance de la production industrielle en Europe (et même une contraction en France), alors que les États-Unis semblent rebondir.

Les médiocres chiffres de mai sont en partie dus aux nombreux "ponts" de ce mois, dont l'effet n'est pas redressé dans les chiffres "corrigés des variations saisonnières". L'activité de juin devrait donc être en rebond assez net. Toutefois, ces hésitations ont conduit à parler de "pause dans la récession" plutôt que de franche "sortie", acquise en théorie après deux trimestres consécutifs de croissance positive. Le cycle vertueux dans lequel une reprise de la demande finale domestique ou extérieure entraînerait un redémarrage de l'investissement qui viendrait lui-même renforcer la demande n'est pas encore enclenché.

Les Banques centrales restent donc vigilantes. La FED poursuit sa politique de réduction des injections de liquidité dans l'économie, mais sa présidente Janet Yellen n'a de cesse de rappeler les cicatrices laissées par la crise, en particulier sur le marché du travail, avec un chômage de longue durée encore élevé. Elle cherche donc à éviter tout choc sur les taux d'intérêt qui pourrait affecter une reprise hésitante. La Banque Centrale Européenne a, en juin, adopté des mesures sans précédent : taux de facilité de dépôt maintenant négatif à -0,10 %, et programme de refinancement à long terme du secteur bancaire (les "TLTROs"). En proposant des financements attractifs aux banques prêteuses nettes ou (en Europe du Sud) qui ralentissent le rythme de contraction de leur bilan, la BCE en attend une relance des crédits à l'économie et, à moyen terme, une remontée modérée de l'inflation.

Perspectives au second semestre 2014

Les incertitudes persistent donc sur l'ampleur du rebond des économies avancées. Aux États-Unis, où il y a pourtant un large consensus sur le retour à une croissance soutenue en 2014 et en 2015, des doutes s'expriment encore sur le potentiel de croissance post-crise. Ces doutes sont évidemment beaucoup plus forts en Europe : en France et en Italie bien sûr, mais même l'Allemagne ne va-t-elle pas s'essouffler en raison de l'atonie de ses partenaires ? Au Japon enfin, il n'est pas encore acquis que le rebond alimenté jusqu'ici par des politiques budgétaire et monétaire très accommodantes (les *Abenomics*, du nom du Premier ministre) puisse s'auto-entretenir.

Les perspectives à court terme des pays émergents ne sont pas beaucoup plus assurées. La croissance chinoise va rester soutenue par un réglage fin des autorités de Pékin, mais se situera en 2014 (7,4 %) et 2015 (7,0 %) en-deçà des niveaux des dernières années. Le Brésil et la Russie sont à la peine, et en net ralentissement. Seuls quelques-uns (l'Inde, la Pologne notamment) sont en phase d'accélération.

Malgré ces divergences et ces incertitudes, nous estimons toujours que l'ensemble des grandes économies va en 2014 voir sa croissance accélérer, mais avec des tempos différents : +1,0 % en zone euro avant un modeste +1,6 % en 2015, mais +1,6% aux États-Unis (malgré le très mauvais premier trimestre) avant +3,3 % en 2015. Le Royaume-Uni pourrait connaître en 2014 un pic de croissance (+2,9 %) avant de ralentir en 2015. Cette reprise molle et fragile pèse sur les bilans bancaires.

Les performances attendues de l'économie française la situeront un peu en-dessous de la moyenne de la zone euro, avec +0,7 % en 2014 et +1,4 % en 2015. Ces chiffres ne permettront qu'un très modeste recul du chômage, et au mieux en toute fin d'année 2014. La consommation des ménages et un restockage modéré resteront les principaux moteurs de l'activité, avec un investissement hésitant et une contribution très modeste de la demande extérieure à la croissance. L'investissement et la compétitivité devraient toutefois être soutenus dès le second semestre par le programme de crédit d'impôt CICE, puis en 2015 par les baisses de charges également contenues dans le pacte de responsabilité. Reste l'enjeu de la réduction

des déficits publics : l'effort se poursuit, mais il faudra peut-être, dans un environnement peu porteur, le renforcer pour que l'objectif de 3 % du PIB soit atteint en 2015.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les marchés de taux et de change soient hésitants. Malgré la volonté de *forward guidance* des Banques centrales, ils sentent que les incertitudes sur la croissance peuvent conduire la FED et plus encore la BCE à infléchir leur action dans des directions aujourd'hui non anticipées. Ainsi, si nous prévoyons une remontée modeste et lente des taux au cours des prochains mois, nous pensons que nous ne sommes pas encore dans une situation "normale" où des perspectives solides de reprise entraîneraient mécaniquement des tensions sur la liquidité, et sur les taux.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	30/06/2013
Produit net bancaire	1 867	1 866
Résultat brut d'exploitation	585	602
Résultat d'exploitation	458	442
Résultat net consolidé	292	292
Résultat net part du groupe	292	292

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 891	(4)		(20)	1 867
Charges d'exploitation	(1 259)			(23)	(1 282)
Résultat brut d'exploitation	632	(4)	-	(43)	585
Coût du risque	(125)			(2)	(127)
Résultat d'exploitation	507	(4)	-	(45)	458
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	507	(4)	-	(45)	458
Impôts sur les bénéfices	(184)	2		16	(166)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de l'exercice	323	(2)	-	(29)	292
Participations ne donnant pas le contrôle	-				-
Résultat net part du Groupe	323	(2)	-	(29)	292

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 935	(5)	(5)	(59)	1 866
Charges d'exploitation	(1 245)			(19)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	690	(5)	(5)	(78)	602
Coût du risque	(158)			(2)	(160)
Résultat d'exploitation	532	(5)	(5)	(80)	442
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6				6
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	538	(5)	(5)	(80)	448
Impôts sur les bénéfices	(187)	2	2	27	(156)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	351	(3)	(3)	(53)	292
Participations ne donnant pas le contrôle					-
Résultat net part du Groupe	351	(3)	(3)	(53)	292

Résultats de la Banque de proximité

LCL continue de soutenir l'économie en accompagnant les particuliers dans le financement de leurs projets. Le premier semestre 2014 s'inscrit dans le prolongement des tendances qui ont marqué l'année 2013, associant la hausse de la collecte à un développement maîtrisé des crédits.

Les **encours de crédit** progressent ainsi de 0,9% sur un an et s'élèvent à 89,8 milliards d'euros au 30 juin 2014. Cette croissance est soutenue par les crédits à l'habitat qui, à 57,0 milliards d'euros, progressent de 3,0 % sur un an.

Soutenues par une activité commerciale dynamique, les **ressources clientèle** atteignent 165,1 milliards d'euros, en hausse de 2,7 % sur un an. Ainsi, les encours de collecte hors bilan augmentent de 3,6 % sur un an, notamment grâce à la collecte sur l'assurance-vie (+5,4 % sur un an). Les encours de bilan, pour leur part, sont en hausse de 1,8 % sur un an, tirés par la progression des dépôts à vue (+8,3 %).

Le ratio crédit/collecte s'établit à 110 % à fin juin 2014.

Le **produit net bancaire** du semestre s'établit à 1 891 millions d'euros, en baisse de 2,2 % par rapport au premier semestre 2013. Ceci s'explique par la baisse de la marge d'intérêts de 2,9 % au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013, en raison notamment du contexte de taux bas et de l'impact des rachats et remboursements anticipés qui avaient connu un pic aux premier et deuxième semestres 2013. Les commissions reculent par ailleurs de 1,4 % sur un an, suite à l'effet notamment des nouvelles dispositions de la Loi bancaire. La progression des commissions sur gestion mobilière (+3,0 % par rapport au premier semestre 2013) et sur assurances (+3,1 % sur la même période) ne compense pas intégralement le recul sur la gestion de compte et les moyens de paiement (-5,7 % sur la même période).

Les frais généraux restent maîtrisés. Ils affichent une hausse de 1,1 % par rapport au premier semestre 2013, notamment à cause des dépenses liées au projet d'entreprise (11 millions d'euros sur le premier semestre 2014). Le coefficient d'exploitation est en hausse de 2,2 points par rapport au premier semestre 2013, et s'établit à 66,6 % sur le premier semestre 2014.

Le **coût du risque** est en baisse de 20,6 % par rapport au premier semestre 2013. Il témoigne d'une poursuite de l'amélioration du risque sur tous les marchés. Le taux de créances dépréciées sur encours ressort à 2,4 %, stable par rapport à juin 2013. Le taux de couverture des créances dépréciées (y compris les provisions collectives) atteint 74,0 % contre 74,5 % au 30 juin 2013.

Au total, le **résultat net** de la Banque de proximité du semestre s'établit à 323 millions d'euros, en baisse de 7,9 % par rapport au premier semestre 2013.

2. Facteurs de risques

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de LCL, depuis l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance des risques sont décrits dans le rapport annuel 2013, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion.

Les principales catégories de risques auxquels LCL est exposé portent sur les risques de crédit, les risques de marché et de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité) et les risques opérationnels.

La stratégie de mesure et surveillance des risques est régulièrement revue ; son actualisation au cours du premier semestre 2014 a été validée par le Comité des risques groupe de Crédit Agricole S.A. le 17 avril 2014 puis présentée en juillet au Comité d'audit et au Conseil d'administration de LCL.

La description des risques précités et les principales évolutions constatées au cours du premier semestre 2014 sont présentées ci-dessous. Des informations complémentaires sont communiquées sur les risques juridiques et les risques de non-conformité.

2.1 Risque de crédit

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un état et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de différents supports tels que des prêts, des titres de créances ou de propriété ou des contrats d'échange de performance (swaps), des garanties données ou des engagements confirmés et non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèces ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014

2.1.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les principes de gouvernance et de maîtrise des risques ont été confirmés dans la stratégie des risques 2014, qui vise à :

- sécuriser les prêts immobiliers par un recours toujours élevé aux organismes de caution mutuelle ; l'encadrement de la production mis en œuvre en 2012 a été renforcé ; certains seuils ont été réduits ;
- s'appuyer sur des indicateurs de risques avancés, déjà complétés en 2012 et enrichis en 2013 ;
- construire le développement sur le marché des professionnels sur les meilleurs profils de risque en s'appuyant sur une politique de risques adaptée selon les différents secteurs d'activité ;
- renforcer l'encadrement des activités du marché des entreprises dans le cadre d'une stratégie ciblée et différenciée. Certaines limites ont été adaptées ; parallèlement, deux niches (enveloppe obligataire et capital investissement) ont été encadrées par des limites ;
- adapter les règles d'octroi pour contenir les risques ;
- maintenir les actions de prévention, détection et gestion des risques dans chacun des réseaux.

2.1.1.2 Gestion du risque

2.1.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif global reste identique à celui décrit dans le rapport annuel 2013.

2.1.1.2 b) Méthodologie et système de mesure

En termes de pilotage, les outils d'analyse et de suivi continuent d'être enrichis et diffusés, notamment au travers de l'intranet LCL Risques. Un tableau de suivi sur la qualité du processus de notation de la clientèle Entreprises a été développé début 2013.

Le Groupe Crédit Agricole, dont LCL, a obtenu fin juin 2014 de la part de l'ACPR l'autorisation d'utiliser son modèle interne pour le calcul en approche notations internes Fondation (IRB-F) de ses exigences de fonds propres relatives au risque de crédit sur le portefeuille bâlois « Entreprises ».

2.1.1.3 Exposition

2.1.1.3 a) Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	451	446
Instruments dérivés de couverture	6 437	5 029
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	201	199
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	29 113	16 924
Prêts et créances sur la clientèle	89 720	88 816
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)	125 922	111 414
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	15 157	14 950
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	6 512	6 968
Provisions - engagements par signature	-61	-67
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)	21 608	21 851
Exposition maximale au risque crédit	147 530	133 265

Source : Annexes sur les comptes consolidés semestriels

2.1.1.3 b) Exposition par agent économique

La présentation des différentes concentrations de risques permet de donner une information sur la diversification de cette exposition aux risques. La ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique est détaillée en note 5.3 du rapport.

2.1.1.3 c) Qualité des encours (source Bâle II hors Défaut et non notés)

Marché des entreprises :

Dans un contexte économique dégradé, la qualité du portefeuille hors défaut et non notés reste stable sur les six premiers mois de l'année 2014.

Répartition du portefeuille en pourcentage*

	30/06/2014	31/12/2013
Investment grade (note A+ à C-)	70%	70%
Non Investment grade (note D+ à D-)	25%	25%
Sensibles (note E+ à E-)	5%	5%
Total	100%	100%

*assiette engagements hors défaut et non notés (26 731 M€ au 30/06/2014 et 26 706 M€ au 31/12/2013)

Marché des particuliers et professionnels :

Sur le marché des particuliers et professionnels, la part d'encours « risque sensible » et « risque moyen » diminuent de 1 point par rapport à fin 2013, au profit de la classe « risque modéré » qui progresse de 2 points.

Répartition des encours en pourcentage*

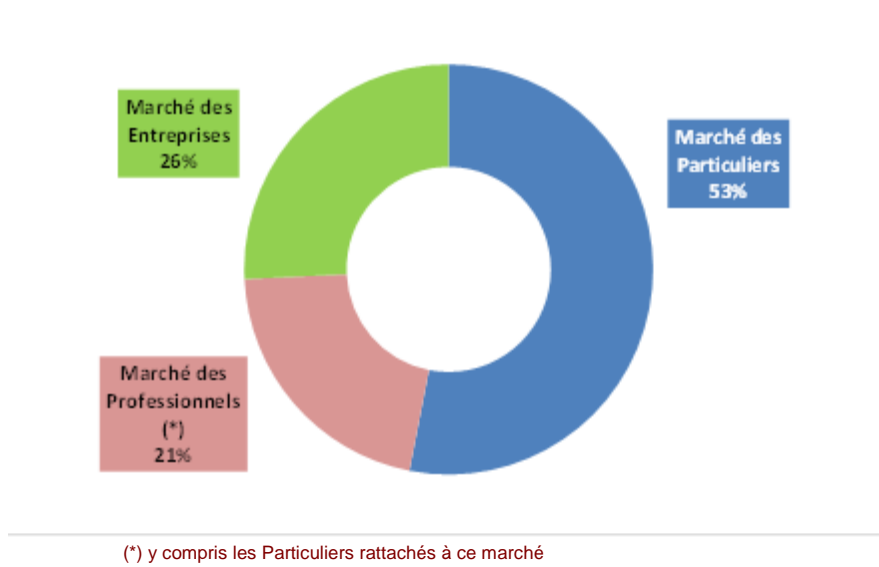
	30/06/2014	31/12/2013
Risque modéré	86%	84%
Risque moyen	11%	12%
Risque sensible	3%	4%
Total	100%	100%

*assiette engagements hors défaut et non notés (77 815 M€ au 30/06/2014 et 76 913 M€ au 31/12/2013)

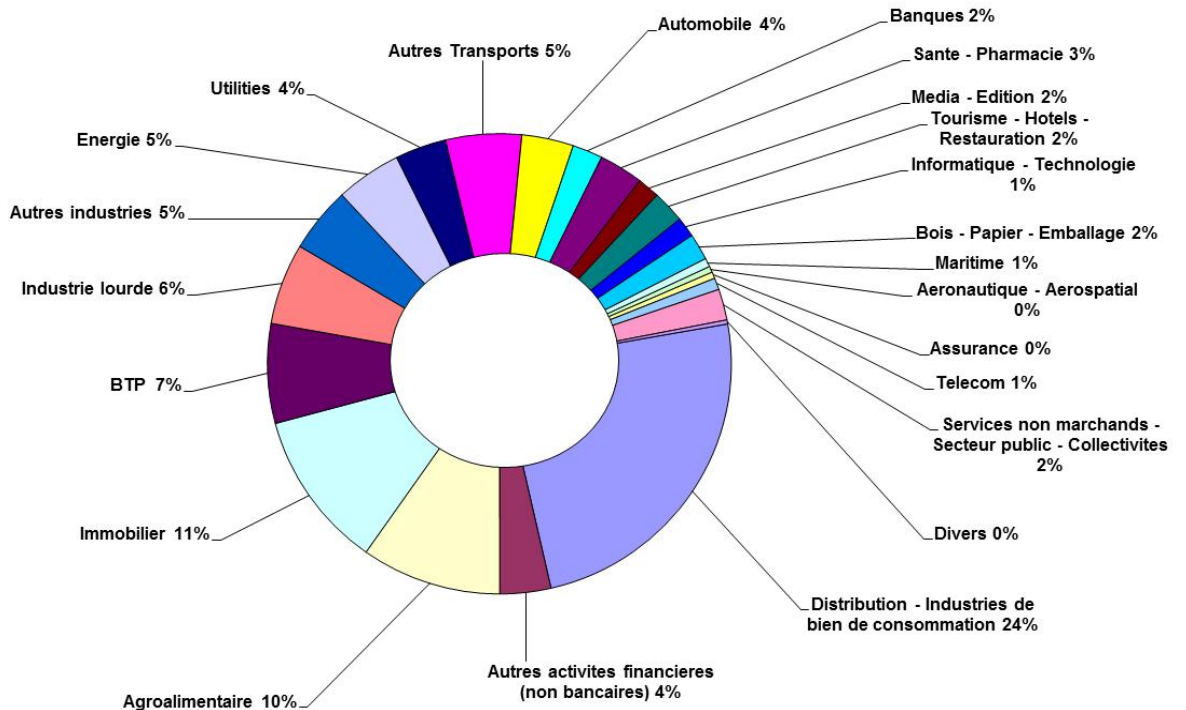
2.1.1.3 d) Concentration

Répartition des engagements commerciaux par marché (source Bâle 2)

Le graphique ci-après reprend la répartition des engagements par nature de clientèle. Cette répartition demeure relativement stable. Les engagements du marché des entreprises représentent 26% de ceux des réseaux de LCL au 30 juin 2014.



Ventilation des engagements commerciaux par filière d'activité économique (marché des entreprises)



2.1.1.3 e) Coût du risque

Le niveau des créances douteuses et litigieuses (CDL) est en baisse de 8 points de base (soit 60 M€), en passant de 2,47 % fin décembre 2013 à 2,39 % fin juin 2014.

Sur le marché Retail, le taux de CDL est passé de 2,19 % fin décembre 2013 à 2,16 % au 30 juin 2014, avec une baisse des engagements CDL de 6 M€.

Sur le marché des entreprises, les capitaux de CDL enregistrent une baisse de 54 M€. Le taux de CDL s'améliore en conséquence et s'établit à 3,05 %, soit- 20 points de base par rapport à décembre 2013.

Le coût du risque de la Banque de proximité LCL représente une charge nette cumulée de 125 M€, contre 158 M€ sur le premier semestre 2013.

Le taux de coût du risque sur engagements à fin juin 2014 (représentant la charge nette annuelle sur le risque, rapportée aux engagements clientèle totaux incluant encours de crédit et engagements de financement et de garantie) s'inscrit en baisse par rapport à décembre 2013, à 0,23 % contre 0,29 %.

Le taux de couverture prudentiel de la Banque de proximité Réseau atteint 74 % à la fin du premier semestre 2014, contre 74,7 % à fin 2013.

2.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014

En dépit d'une situation économique dégradée, les indicateurs de risque restent correctement orientés. Les mesures préventives entreprises en 2013 sont poursuivies et le dispositif de suivi ainsi que la politique d'octroi seront au besoin adaptés, afin de maintenir la qualité du portefeuille.

2.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives, sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché tels que les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014

2.2.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent globalement inchangés depuis fin 2013 (cf. rapport annuel LCL 2013).

2.2.1.2 Gestion du risque

2.2.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi du risque

L'organisation et le dispositif de suivi du risque de marché n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2013 (cf. rapport annuel LCL 2013).

2.2.1.2 b) Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque

La méthodologie et le système de mesure et d'encadrement du risque de marché sur le périmètre géré par LCL restent globalement inchangés depuis fin 2013 (cf. rapport annuel 2013).

Les principales modifications suivantes ont cependant été apportées :

- le calcul de la valeur de marché des opérations de la trésorerie sera désormais réalisé sur la base de l'Euribor trois mois et non plus de l'Euribor six mois car il représente le taux de référence pour la trésorerie de LCL ;
- un monitoring des impacts des spreads OIS/BOR a été mis en place (suite au passage de valorisation des produits collatéralisés d'une courbe BOR - Banks Offered Rates, à OIS - Overnight Indexed Swap).

2.2.1.3 Exposition

2.2.1.3 a) Trésorerie euro et devises des opérations clientèles liées au métier de Banque de proximité

Les limites exprimées en sensibilité et en gap de taux ont été respectées tout au long du premier semestre 2014. Sur l'ensemble de la période, la consommation moyenne des limites en sensibilité est de 21 K€.

Le risque de change est quasiment nul du fait de l'adossement systématique des opérations de change avec la clientèle auprès de Crédit Agricole S.A.. Seul subsiste le risque sur les résultats provenant des marges sur les opérations commerciales en devises, qui sont cédés contre euros mensuellement à Crédit Agricole S.A..

2.2.1.3 b) Portefeuille de placement LCL

Au 30 juin, le portefeuille de placement de LCL est totalement désinvesti, à l'exception de deux fonds alternatifs valorisés à 81 K€.

2.2.1.3 c) Position de change de LCL social

Au 30 juin 2014, la position de change de LCL s'élève à 2,2 M€.

2.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014

Le portefeuille de placement pourrait s'enrichir d'ici la fin de l'année d'OPCVM éligibles dans le cadre de la gestion du ratio LCR.

2.3 Risque de gestion de bilan

2.3.1 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne le risque pour l'entreprise de ne pas respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Trésorerie dont les missions sont de :

- gérer les comptes bancaires et les réserves obligatoires,
- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,

- veiller au respect des normes Groupe en matière de liquidité,
- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité de l'activité.

2.3.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014

2.3.1.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

La gestion du coefficient réglementaire de liquidité s'appuie sur un niveau cible interne de 105 %, supérieur à l'exigence réglementaire (100 %), soit un excédent de liquidité de 0,8 Md€ au 30 juin 2014.

Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL respecte également les exigences internes au Groupe.

2.3.1.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi*

Conformément aux règles du groupe Crédit Agricole, LCL ne recourt au marché pour son refinancement qu'avec l'accord de Crédit Agricole S.A.. LCL est autorisé à mobiliser ses prêts « habitat » auprès de la Caisse de refinancement de l'habitat (CRH) et participe aux programmes du Groupe permettant la mise en place d'autres modes de financement (Covered bonds). LCL est également émetteur de titres de créances négociables auprès des investisseurs et peut recourir aux appels d'offre de la Banque centrale européenne (BCE) en concertation avec Crédit Agricole S.A. qui est son prêteur en dernier ressort.

Par ailleurs, LCL peut émettre des obligations simples dans le cadre d'une enveloppe révisée annuellement.

- *Méthodologie et systèmes de mesure*

La mesure des risques est dorénavant reportée à la gouvernance de LCL au niveau consolidé. LCL suit les évolutions méthodologiques demandées par le Groupe (cf. rapport annuel LCL 2013).

2.3.1.1 c) Exposition au risque

Au cours du premier semestre 2014, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois a été respecté en permanence, avec un coefficient moyen de 140 %.

Ce niveau de ratio élevé par rapport à l'objectif de gestion de 105 % résulte du gisement important de créances éligibles à la BCE et des actions entreprises dans le cadre de la convergence du futur ratio de liquidité (LCR).

A fin juin 2014, le ratio LCR est supérieur à 100% (obligation réglementaire de 60 % à partir du mois de janvier 2015).

Par ailleurs, LCL a fortement réduit son endettement à court terme au cours du semestre et dispose au 30 juin d'une position de liquidité excédentaire.

2.3.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014

Dans le cadre des travaux sur le modèle interne Groupe Crédit Agricole de suivi du risque de liquidité, LCL continuera à décliner les nouveaux indicateurs. LCL poursuivra par ailleurs la fiabilisation de la gestion des futurs ratios de liquidité bâlois (LCR et NSFR).

2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

2.3.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014

2.3.2.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

Dans un contexte de crise probablement durable, de taux historiquement bas et compte tenu de l'exposition structurelle inhérente au métier de la banque de détail, LCL a continué à porter une position de transformation au cours du premier semestre 2014, dans le respect des limites globales et opérationnelles.

2.3.2.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi du risque*

Le dispositif de gestion du RTIG a été restructuré mi 2012 ; les rôles respectifs entre LCL, Crédit Agricole S.A. et CA-CIB ont été en conséquence redéfinis.

- *Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque*

Dans le cadre du back testing annuel des conventions d'écoulement, le modèle relatif aux dépôts à vue créditeurs des particuliers et professionnels a été revu, sans modification par rapport au modèle précédemment en vigueur.

Dans le cadre de la stratégie des risques 2014, les limites globales d'encadrement du RTIG ont été reconduites à l'exception de la limite sur le gap en devises qui a été abaissée pour tenir compte du niveau de consommation observé.

2.3.2.1 c) Exposition

Au 30 juin 2014 :

- la sensibilité du PNB sur la première année à une hausse des taux de 1 % représente 0,3% du PNB ;
- la sensibilité de la valeur actuelle nette du gap synthétique à une hausse des taux de 2 % représente 1,3 % des fonds propres prudentiels sur l'exposition en euros.

Le RTIG est par ailleurs très peu sensible aux variations des devises (autres que l'euro).

Au cours du premier semestre 2014, l'ensemble des limites globales a été respecté.

2.3.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014

Au cours du premier semestre 2014, LCL a engagé différents travaux méthodologiques qui seront poursuivis au second semestre, visant à améliorer la mesure du RTIG :

- chaque compte comptable a été passé en revue afin de vérifier s'il était correctement pris en compte dans le RTIG et l'écoulement qui devait lui être appliqué ;
- prise en compte du RTIG lié à la production de crédits immobiliers engagés et non encore débloqués.

2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme l'ensemble des incidents pouvant résulter de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, aux ressources humaines, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2014

2.4.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les éléments constitutifs de la politique de risque opérationnel sont intégrés dans la stratégie des risques de LCL, qui expose, pour les principaux domaines de pertes, le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions du dispositif des risques opérationnels.

La stratégie des risques 2014 maintient à l'identique les seuils d'alertes de risques opérationnels pur et de risque opérationnel global.

Par ailleurs, le système de gestion des alertes du groupe Crédit Agricole a été décliné au sein de LCL dans une note de procédure spécifiant le seuil à partir duquel un incident opérationnel déclenche une alerte au sein de LCL et vers Crédit Agricole S.A., ainsi que le seuil d'alerte du Conseil d'administration en cas d'incident ayant un impact financier supérieur à 0,5 % des fonds propres de base, conformément à l'article 38 du CRBF 97-02 modifié. Le seuil validé par le Conseil d'administration en avril 2014 a été maintenu pour LCL à hauteur de 18 M€. A fin juin 2014, aucun incident n'a dépassé ce seuil.

2.4.1.2 Gestion du risque

2.4.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif de gestion des risques opérationnels commun à l'ensemble du groupe Crédit Agricole comprend les composantes suivantes :

- organisation et supervision du dispositif par la Direction générale et la Direction des risques et contrôles permanents, via notamment le Comité des risques opérationnels qui se réunit trimestriellement,
- identification et évaluation qualitative des risques au travers des cartographies par processus, et définition des plans d'actions pour les processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant l'historisation, la mesure et le suivi du coût du risque,
- production trimestrielle d'un tableau de bord des risques opérationnels,
- évaluation des risques exceptionnels au travers de l'analyse de scénarios extrêmes de place (hors filiales),
- calcul et allocation des fonds propres économiques au titre des risques opérationnels.

2.4.1.2 b) Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel

Le dispositif des risques opérationnels de LCL est homologué en approche de mesure avancée Bâle II depuis décembre 2007.

Chaque année, la Direction des risques du groupe Crédit Agricole détermine pour le compte de LCL, via un moteur de calcul, un montant de capital réglementaire en fonction des pertes constatées et des analyses de scénarii de pertes potentielles.

Dans le cadre de l'approche de mesure avancée (AMA), la mesure du risque opérationnel s'appuie sur :

- la collecte et l'analyse des pertes internes (historique de 6 ans) et des pertes externes ;
- l'analyse de scénarii des risques potentiels (évaluation des risques de faible probabilité / fort impact) ;
- une évaluation de l'environnement et du système de contrôle interne.

Le calcul de la charge en capital pour les filiales de LCL (Banque Thémis, BFC Antilles Guyane et Interfimo) s'effectue en méthode standard (pourcentage du PNB moyen des 3 dernières années).

2.4.1.3 Exposition

2.4.1.3 a) Collecte des pertes

Le dispositif de collecte des pertes opérationnelles repose principalement sur des données issues de la comptabilité pour en assurer l'exhaustivité.

Au 30 juin 2014, le coût net du risque opérationnel (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 19,8 M€. Il représente, en date de détection de l'incident, 1,05 % du produit net bancaire. Ce coût ressort en baisse de 14,8 % par rapport au premier semestre 2013.

Par ailleurs, au 30 juin 2014, le coût net du risque opérationnel frontière crédit (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 18,1 M€ en date de détection de l'incident.

2.4.1.3 b) Cartographie annuelle des risques opérationnels :

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2013, achevée en avril 2014, portait sur 462 processus dont 33 ont été identifiés comme sensibles. Les résultats et plans d'actions ont été présentés lors du Comité des risques opérationnels du 3 juin 2014.

Une démarche de synthèse des résultats de la cartographie des risques opérationnels a été formalisée afin de mieux mettre en évidence l'exposition de la banque. Un rapprochement exhaustif a notamment été réalisé entre les résultats de la campagne de cartographie 2013 et le niveau des pertes opérationnelles.

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2014 a été ouverte en mai 2014. L'arrêté est planifié à fin février 2015.

2.4.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2014

Au second semestre 2014, le pilotage du risque opérationnel sera renforcé par :

- la convergence des référentiels de processus entre les outils de collecte des pertes et de cartographie des risques opérationnels ;
- l'optimisation de la collecte du risque opérationnel frontière avec le crédit ;
- le déploiement des nouvelles versions de la plate-forme RCP.

2.5 Risques juridiques

Au 30 juin 2014, il n'existe aucun fait exceptionnel ou nouveau litige susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats ou le patrimoine de LCL. Les risques juridiques susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine de LCL ont fait l'objet de provisions tenant compte des informations dont dispose la Direction générale. Les risques juridiques décrits dans le rapport annuel 2013 n'ont pas connu d'évolution notable. La situation des principales procédures judiciaires en cours est la suivante :

- Groupe IFI DAPTA MALLINJOURD : la Cour d'appel de Paris après avoir rendu une décision le 19 décembre 2013, (laquelle a fait l'objet d'un pourvoi du CDR et de LCL), en retenant la responsabilité solidaire du CDR pour manquement à son devoir de conseil et du LCL pour manquement à son devoir de prudence, a renvoyé l'affaire à une audience de mise en état à fin 2014 ;
- STRAUSS/WOLF/FAUDEM : suite à une décision rendue par la Cour Suprême des Etats-Unis en janvier 2014, réformant la compétence du juge américain sur un défendeur étranger n'ayant pas son activité principale sur le territoire des Etats-Unis, LCL a déposé, en juin 2014, une nouvelle

requête visant à établir l'incompétence du juge américain dans cette affaire. Il appartient désormais au juge de se prononcer, sans délai fixé.

- Affaire EIC : au terme du pourvoi en cassation formé par l'Autorité de la concurrence en date du 23 mars 2012, l'audience est prévue à fin 2014.

2.6 Risque de non-conformité

L'ensemble des règles de conformité s'appuie sur le corpus de prescriptions du groupe Crédit Agricole baptisé FIDES. La Direction de la conformité de LCL veille à la bonne application des obligations réglementaires, notamment celles inhérentes aux risques liés aux pratiques commerciales et à la protection de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, ainsi qu'à la lutte contre la fraude interne et externe.

La mise en œuvre est coordonnée avec le Groupe, en amont, et les filiales de LCL, en aval.

Par ailleurs la Direction de la Conformité est en charge du pilotage de la mise en œuvre du projet FATCA (mise en œuvre opérationnelle au second semestre 2014), ainsi que de la supervision des chantiers réglementaires pris en charge dans l'ensemble des unités de LCL.

2.6.1 Protection de la clientèle

Les actions protection de la clientèle ont consisté principalement pour ce premier semestre à poursuivre l'amélioration du dispositif de traitement des réclamations, à mettre en œuvre les nouvelles réglementations portant notamment sur la relation banque/client.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts entrepris en matière de bonnes pratiques commerciales, pour améliorer notamment les aspects de transparence et de clarté.

Le dispositif de prévention des pratiques anti-concurrentielles a été complété au cours du premier semestre. Après la mise à disposition du corpus documentaire fin 2013, une formation au droit de la concurrence à destination de l'encadrement a été réalisée.

Un dispositif destiné à identifier les conflits d'intérêts est en place ; aucun cas de conflit d'intérêts avéré n'a été détecté durant le semestre.

Le pôle dédié à la protection des données personnelles veille à la bonne application de la Loi Informatique et Libertés.

2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le dispositif animé par le Pôle pilotage et prévention du blanchiment englobe la maîtrise et la gestion des risques liés au blanchiment, aux embargos, au financement du terrorisme et aux mesures de gel des avoirs.

Sa mission est d'assurer la conformité de LCL aux lois et règlements en vigueur, ainsi qu'aux directives internationales, dans un contexte réglementaire fortement évolutif.

Les améliorations portées au dispositif de lutte contre le blanchiment se traduisent par un accroissement tant quantitatif du volume de traitement que qualitatif de l'ensemble du processus.

Les actions relatives à la connaissance de la clientèle se sont poursuivies, notamment sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales du marché des professionnels.

2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe

Le Pôle prévention de la fraude, au sein de la direction de la Conformité, a pour objectif de lutter contre la fraude et d'en maîtriser les conséquences, qu'il s'agisse des pertes financières subies ou potentielles, des risques réglementaires ou des risques de réputation.

Sa vigilance est constante, permettant au travers de formations et d'alertes de déjouer un nombre important de fraudes.

Au premier semestre 2014, les fraudes sont en sensible hausse, ciblant tout type de clients et utilisant tout moyen y compris les nouvelles technologies.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

AU 30 JUIN 2014

1. PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE	21
2. COMPTE DE RESULTAT	22
3. RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	23
4. BILAN ACTIF	24
5. BILAN PASSIF	25
6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	26
7. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	27

1. Présentation juridique de l'entité

- Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex

Nom commercial : LCL – Le Crédit Lyonnais

- Forme Juridique

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872. Nationalisé le 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, il a été privatisé le 15 juillet 1999.

- Date de constitution et durée

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- Objet social

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du Crédit Lyonnais consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- Registre du commerce et des sociétés et code APE

RCS Lyon : 954 509 741

Siret : 954 509 741 000 11

APE/NAF : 651 C

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur de 95,10 % par Crédit Agricole SA, Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole SA.

2. Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Intérêts et produits assimilés	<i>3.1</i>	2 809	5 962	3 029
Intérêts et charges assimilées	<i>3.1</i>	(1 747)	(3 760)	(1 923)
Commissions (produits)	<i>3.2</i>	883	1 748	881
Commissions (charges)	<i>3.2</i>	(125)	(246)	(129)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	<i>3.3</i>	22	(32)	(25)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	<i>3.4</i>	42	81	47
Produits des autres activités	<i>3.5</i>	24	49	27
Charges des autres activités	<i>3.5</i>	(41)	(69)	(41)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 867	3 733	1 866
Charges générales d'exploitation	<i>3.6</i>	(1 204)	(2 406)	(1 179)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	<i>3.7</i>	(78)	(161)	(85)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		585	1 166	602
Coût du risque	<i>3.8</i>	(127)	(307)	(160)
RESULTAT D'EXPLOITATION		458	859	442
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	<i>3.9</i>	-	5	6
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		458	864	448
Impôts sur les bénéfices	<i>3.10</i>	(166)	(330)	(156)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		292	534	292
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		292	534	292
Résultat de base par action annualisé (en euros)	<i>5.13</i>	1,64	1,50	1,64
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	<i>5.13</i>	1,64	1,50	1,64

3. Résultat net et autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat net		292	534	292
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(19)	13	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		(19)	13	
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, sur entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		8	(5)	
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, sur entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		(11)	8	-
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		6	(35)	(23)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		6	(35)	(23)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, sur entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		6	11	10
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, sur entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		12	(24)	(13)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	<i>3.11</i>	1	(16)	(13)
Résultat net et autres éléments du résultat global		293	518	279
Dont participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Dont part du Groupe		292	518	279

4. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013
CAISSE, BANQUES CENTRALES		1 333	1 503
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	<i>5.1 - 5.6</i>	495	446
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		6 438	5 029
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	<i>5.2 - 5.4 - 5.5 - 5.6</i>	748	983
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>5.3 - 5.5 - 5.6</i>	27 313	16 924
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	<i>5.3 - 5.5 - 5.6</i>	89 468	88 816
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		1 627	1 591
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'EACHEANCE	<i>5.5 - 5.6</i>		
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		456	666
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		3 448	4 030
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE			
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE			
IMMEUBLES DE PLACEMENT	<i>5.10</i>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<i>5.11</i>	1 217	1 235
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>5.11</i>	149	142
ECARTS D'ACQUISITION	<i>2.2</i>		
TOTAL DE L'ACTIF		132 692	121 365

5. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013
BANQUES CENTRALES		-	2
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	430	386
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		7 801	6 645
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.7	19 619	12 673
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.7	83 668	82 450
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.8	12 784	10 680
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		-	-
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		150	307
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		2 357	2 050
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE			
PROVISIONS	5.12	822	831
DETTES SUBORDONNEES	5.8	574	580
TOTAL DES DETTES		128 205	116 604
CAPITAUX PROPRES	5.13	4 487	4 761
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		4 485	4 759
CAPITAL ET RESERVES LIEES		1 878	1 878
RESERVES CONSOLIDEES		2 243	2 276
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		72	71
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR ACTIFS NON COURANT DESTINES A ETRE CEDES			
RESULTAT DE L'EXERCICE		292	534
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		2	2
TOTAL DU PASSIF		132 692	121 365

6. Tableau de variation des capitaux propres

	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle					
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres	Capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
(en millions d'Euros)													
Capitaux propres au 1er janvier 2013	1 848	2 867	-	4 715	(14)	101	87	-	4 802	2	-	2	4 804
Augmentation de capital				-					-				-
Variation des titres auto détenus				-					-				-
Dividendes versés en 2013		(567)		(567)					(567)				(567)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				-					-				-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-					-				-
Mouvements liés aux paiements en actions		1		1					1				1
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	(566)		(566)					(566)				(566)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-		(13)	(13)		(13)				(13)
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				-					-				-
Résultat au 30 juin 2013				-			292	292	-				292
Autres variations		2		2					2				2
Capitaux propres au 30 juin 2013	1 848	2 303	-	4 151	(14)	88	74	292	4 517	2	-	2	4 519
Augmentation de capital				-					-				-
Variation des titres auto détenus				-					-				-
Dividendes versés en 2013				-					-				-
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				-					-				-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-					-				-
Mouvements liés aux paiements en actions		1		1					1				1
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	1		1					1				1
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	8	(11)	(3)		(3)				(3)
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				-					-				-
Résultat au 31 décembre 2013				-			242	242	-				242
Autres variations		2		2					2				2
Capitaux propres au 31 décembre 2013	1 848	2 306	-	4 154	(6)	77	71	534	4 759	2	-	2	4 761
Affectation du résultat 2013		534		534				(534)					-
Capitaux propres au 1er janvier 2014	1 848	2 840	-	4 688	(6)	77	71	-	4 759	2	-	2	4 761
Augmentation de capital				-					-				-
Variation des titres auto détenus				-					-				-
Dividendes versés en 2014		(567)		(567)					(567)				(567)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				-					-				-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-					-				-
Mouvements liés aux paiements en actions				-					-				-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	(567)		(567)					(567)				(567)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	(11)	12	1		1				1
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				-					-				-
Résultat au 30 juin 2014				-			292	292	-				292
Autres variations				-					0				-
Capitaux propres au 30 juin 2014	1 848	2 273	-	4 121	(17)	89	72	292	4 485	2	-	2	4 487

7. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe LCL y compris les actifs recensés dans le portefeuille de placement détenus jusqu'à l'échéance.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille "actifs financiers disponibles à la vente" sont compris dans cette rubrique.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat avant impôts	458	864	448
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	78	161	85
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	59	184	132
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-	(2)	(7)
Résultat net des activités de financement	43	84	43
Autres mouvements	(40)	(10)	(177)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	140	417	76
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (1)	(3 353)	290	(2 330)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	477	5 122	3 028
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (2)	2 158	(1 792)	(8)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	842	(792)	(454)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	(109)	(327)	(164)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	15	2 501	72
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	613	3 782	596
Flux liés aux participations	(27)	6	3
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(68)	(131)	(64)
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(95)	(125)	(61)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(567)	(567)	(567)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(27)	5	35
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	(594)	(562)	(532)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(76)	3 095	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 127	1 032	1 032
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 501	1 482	1 482
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	2 626	(450)	(450)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 051	4 127	1 035
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 333	1 501	1 310
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	2 718	2 626	(275)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(76)	3 095	3

* Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs sains" et "Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7

(1) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se composent essentiellement de la mise en place de prêts à terme avec CASA (-10,2Mds€), d'emprunts avec CASA (5,5Mds€) et CASA Londres (3,3Mds€)

(2) Ce solde représente essentiellement les mouvements sur les TCN (+2,1Mds€).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2014

1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISES	32
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE	35
2.1 Principales opérations de structures et évènements significatifs de la période	35
2.2 Ecart d'acquisition	35
2.3 Parties liées	35
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	36
3.1 Produits et charges d'intérêts	36
3.2 Commissions nettes	36
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	37
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	38
3.5 Produits et charges nets des autres activités	38
3.6 Charges générales d'exploitation	38
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	39
3.8 Coût du risque	39
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	40
3.10 Impôts	40
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	41
4. INFORMATION SECTORIELLE	42
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	43
5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	43
5.2 Actifs financiers disponibles à la vente	45
5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	45
5.4 Actifs transférés non décomptabilisés ou comptabilisés avec implication continue	47

5.5 Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers	48
5.6 Exposition au risque souverain	48
5.7 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	48
5.8 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	49
5.9 Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers	50
5.10 Immeubles de placement	51
5.11 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	52
5.12 Provisions	53
5.13 Capitaux propres	54
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES	55
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	56
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	57
8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	57
8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	61
9. IMPACT DES EVOLUTIONS COMPTABLES (NOUVELLES NORMES DE CONSOLIDATION) OU AUTRES EVENEMENTS	62
10. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE INTERMEDIAIRE	62
11. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2014	63

1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe LCL au 30 juin 2014 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe LCL pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2013 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2014. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1^{ère} application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 relative aux états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	OUI
Norme IFRS 11 relative aux partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	OUI
Norme IFRS 12 relative aux informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	OUI
Norme IAS 27 modifiée relative aux états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	NON
Norme IAS 28 modifiée relative aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	OUI
Amendement de la norme IAS 32, relatif à la présentation de la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/2012 article 2 point 2)	1 ^{er} janvier 2014	OUI

Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariats et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	4 avril 2013 (UE n° 313/2013)	1 ^{er} janvier 2014	OUI
Amendements des normes IFRS 10 et IFRS 12, relatifs aux entités d'investissement	20 novembre 2013 (UE n° 1174/2013)	1 ^{er} janvier 2014	NON
Amendement de la norme IAS 36, relatif aux informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers dépréciés	19 décembre 2013 (UE n° 1374/2013)	1 ^{er} janvier 2014	OUI
Amendement de la norme IAS 39, relatif à la comptabilisation et à l'évaluation de la novation de dérivés et au maintien de la comptabilité de couverture	19 décembre 2013 (UE n° 1375/2013)	1 ^{er} janvier 2014	OUI

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette de la période.

En particulier, les normes de consolidation, IFRS 10, 11 et 12 et IAS 28 amendée, d'application rétrospective, conduisent à revoir la nature des intérêts détenus au regard des nouveaux critères de contrôle, de l'évolution de la méthode de consolidation en cas de contrôle conjoint, et des informations à communiquer en annexe.

La norme IFRS 10 se substitue à IAS 27 et SIC 12 et définit un cadre d'analyse commun du contrôle reposant sur trois critères cumulatifs :

- (1) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité visée,
- (2) l'exposition ou la détention de droits sur les rendements variables et
- (3) la capacité d'exercer le pouvoir pour influencer sur le montant des rendements.

La première application d'IFRS 10 n'a pas eu d'impact sur le périmètre de consolidation du groupe LCL.

La norme IFRS 11 se substitue à IAS 31 et SIC 13. Elle précise les modalités d'exercice du contrôle conjoint à travers deux formes de partenariat, l'activité conjointe et la co-entreprise.

Dans les activités conjointes, les co-participants doivent reconnaître les actifs et les passifs au prorata de leurs droits et obligations. A contrario, les co-entreprises dans lesquelles les co-entrepreneurs se partagent les droits sur l'actif net ne sont plus consolidées par intégration proportionnelle, mais sont mises en équivalence conformément à la norme IAS 28 amendée.

Au 30 juin 2014, le groupe LCL n'intervient en qualité de co-entrepreneur dans aucune entité.

Les nouvelles informations à donner au titre d'IFRS 12 seront communiquées au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe LCL, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 relative aux droits et taxes	13 juin 2014 (UE n° 634/2014)	1 ^{er} janvier 2015	OUI

L'interprétation IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- la date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 pourrait avoir pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice). Le recensement des droits et taxes concernés et le chiffrage des impacts est en cours.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2014.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 du groupe LCL et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe LCL sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2014 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 « Périmètre de consolidation au 30 juin 2014 ».

2.1 Principales opérations de structures et évènements significatifs de la période

Nous noterons les éléments significatifs suivants :

- augmentation de capital de la BFCAG (30 M€) au 1er trimestre 2014 par remboursement du prêt subordonné de 20M€ mis en place par LCL et par apport en numéraire de 10 M€,
- mise en place d'un emprunt CASA Londres (3,3 Mds€),
- augmentation de capital CRH pour se mettre en conformité avec les exigences de fonds propres imposés par l'ACPR. Il a été décidé de convertir tous les prêts subordonnés en actions nouvelles et que le solde soit apporté en numéraire pour un montant global de 24 M€ pour LCL.

2.2 Ecart d'acquisition

A fin juin 2014, comme à fin 2013, le groupe LCL n'est pas concerné par des écarts d'acquisition.

2.3 Parties liées

LCL, dans son rôle de distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (Amundi pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommages, Prédica pour les assurances vie,...) et s'adresse à CA-CIB pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole S.A..

Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB de LCL ont été réalisés au 30 juin 2014 avec :

- Amundi pour 41 M€ en juin 2014 contre 42 M€ en juin 2013 (soit - 0,59 %),
- Prédica pour 124 M€ en juin 2014 contre 126 M€ en juin 2013 (soit - 1,71 %),
- Crédit Agricole Consumer Finance pour 101 M€ en juin 2014 contre 106 M€ en juin 2013 (soit - 5,25 %),
- Pacifica pour 63 M€ en juin 2014 contre 61 M€ en juin 2013 (soit + 2,95 %),
- Crédit Agricole Creditor Insurance pour 50 M€ en juin 2014 contre 46 M€ en juin 2013 (soit + 10,73 %).

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Sur opérations avec les établissements de crédit	157	328	182
Sur opérations avec la clientèle	1 568	3 242	1 639
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	3	6	3
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1 081	2 386	1 205
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1)(2)	2 809	5 962	3 029
Sur opérations avec les établissements de crédit	(83)	(169)	(74)
Sur opérations avec la clientèle	(385)	(910)	(509)
Sur dettes représentées par un titre	(152)	(331)	(171)
Sur dettes subordonnées	(4)	(4)	(2)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(1 123)	(2 346)	(1 167)
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-	-	-
Charges d'intérêts	(1 747)	(3 760)	(1 923)

(1) dont 1,4M€ au 30 Juin 2014 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat contre 1,3M€ au 30 juin 2013 et 2,5M€ au 31 décembre 2013

(2) dont 2,2 M€ sur créances dépréciées individuellement au 30 Juin 2014 contre 2,3M€ au 30 Juin 2013 et 4,4M€ au 31 décembre 2013

3.2 Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013			30/06/2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	10	(1)	9	25	(3)	22	14	(11)	3
Sur opérations avec la clientèle	285	(26)	259	586	(49)	537	301	(25)	276
Sur opérations sur titres			-			-			-
Sur opérations de change	1	-	1	3	-	3	2	-	2
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan			-			-			-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	560	(98)	462	1 077	(194)	883	537	(93)	444
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	27	-	27	57	-	57	27	-	27
Produits nets des commissions	883	(125)	758	1 748	(246)	1 502	881	(129)	752

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	7	(4)	(2)
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	1	(6)	1
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	3	5	2
Résultat de la comptabilité de couverture (1)	11	(27)	(26)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	22	(32)	(25)

(1) Différentiel OIS/BOR sur les opérations de couverture avec Crédit Agricole SA

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013			30/06/2013		
	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur									
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	183	(232)	(49)	861	(616)	245	464	(277)	187
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	232	(184)	48	619	(861)	(242)	280	(464)	(184)
Couvertures de flux de trésorerie									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers									
Variations de juste valeur des éléments couverts	2 294	(2 257)	37	3 881	(3 600)	281	2 149	(1 942)	207
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	2 257	(2 282)	(25)	3 600	(3 911)	(311)	1 942	(2 178)	(236)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt									
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace									
Total Résultat de la comptabilité de couverture	4 966	(4 955)	11	8 961	(8 988)	(27)	4 835	(4 861)	(26)

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dividendes reçus	15	13	12
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	27	69	35
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-	(1)	-
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	42	81	47

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Autres produits (charges) nets	(17)	(20)	(14)
Produits (charges) des autres activités	(17)	(20)	(14)

3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Charges de personnel	(743)	(1 473)	(717)
Impôts et taxes	(51)	(94)	(46)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(410)	(839)	(416)
Charges générales d'exploitation	(1 204)	(2 406)	(1 179)

Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Salaires et traitements	(378)	(794)	(416)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(73)	(133)	(68)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies) (1)	(60)	(8)	(1)
Autres charges sociales	(106)	(230)	(104)
Intéressement et participation	(45)	(98)	(47)
Impôts et taxes sur rémunération	(81)	(210)	(81)
Total Charges de personnel	(743)	(1 473)	(717)

(1) Dont externalisation partielle des engagements de retraite pour 58 M€

3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dotations aux amortissements	(78)	(161)	(85)
immobilisations corporelles	(63)	(134)	(71)
immobilisations incorporelles	(15)	(27)	(13)
Dotations aux dépréciations	-	-	-
immobilisations corporelles	-	-	-
immobilisations incorporelles	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(78)	(161)	(85)

3.8 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(363)	(797)	(483)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	(289)	(709)	(419)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-	(2)	(2)
Engagements par signature	(16)	(31)	(23)
Risques et charges	(58)	(55)	(39)
Reprises de provisions et de dépréciations	272	553	358
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	219	442	304
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-	1	1
Engagements par signature	20	28	19
Risques et charges	33	82	34
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(91)	(244)	(125)
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(34)	(69)	(42)
Récupérations sur prêts et créances amorties	3	15	12
Décotes sur crédits restructurés	(4)	(7)	(4)
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	(1)	(2)	(1)
Coût du risque	(127)	(307)	(160)

3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-	5	6
Plus-values de cession	1	10	9
Moins-values de cession	(1)	(5)	(3)
Titres de capitaux propres consolidés	-	-	-
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	5	6

3.10 Impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Charge d'impôt courant	(135)	(295)	(142)
Charge d'impôt différé	(31)	(35)	(14)
Charge d'impôt de la période	(166)	(330)	(156)

Le Groupe calcule la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME), dans le respect des dispositions de la norme IAS34. Il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires, et le résultat avant impôt et des entreprises mises en équivalence du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées.

3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion		-	-
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
	6	(35)	(23)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente			
Ecart de réévaluation de la période	33	32	13
Transferts en résultat	(27)	(65)	(34)
Autres reclassifications		(2)	(2)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	6	11	10
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	12	(24)	(13)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(19)	13	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	8	(5)	
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(11)	8	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	1	(16)	(13)
Dont part groupe	1	(16)	(13)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-

4. Information sectorielle

Information par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque secteur opérationnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 891	(4)		(20)	1 867
Charges d'exploitation	(1 259)			(23)	(1 282)
Résultat brut d'exploitation	632	(4)	-	(43)	585
Coût du risque	(125)			(2)	(127)
Résultat d'exploitation	507	(4)	-	(45)	458
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	507	(4)	-	(45)	458
Impôts sur les bénéfices	(184)	2		16	(166)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de l'exercice	323	(2)	-	(29)	292
Participations ne donnant pas le contrôle	-				-
Résultat net part du Groupe	323	(2)	-	(29)	292

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	3 811	(9)	(10)	(59)	3 733
Charges d'exploitation	(2 515)			(52)	(2 567)
Résultat brut d'exploitation	1 296	(9)	(10)	(111)	1 166
Coût du risque	(304)			(3)	(307)
Résultat d'exploitation	992	(9)	(10)	(114)	859
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	5				5
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	997	(9)	(10)	(114)	864
Impôts sur les bénéfices	(367)	3	4	30	(330)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de l'exercice	630	(6)	(6)	(84)	534
Participations ne donnant pas le contrôle	-				-
Résultat net part du Groupe	630	(6)	(6)	(84)	534

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 935	(5)	(5)	(59)	1 866
Charges d'exploitation	(1 245)	-		(19)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	690	(5)	(5)	(78)	602
Coût du risque	(158)			(2)	(160)
Résultat d'exploitation	532	(5)	(5)	(80)	442
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6				6
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	538	(5)	(5)	(80)	448
Impôts sur les bénéfices	(187)	2	2	27	(156)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	351	(3)	(3)	(53)	292
Participations ne donnant pas le contrôle					-
Résultat net part du Groupe	351	(3)	(3)	(53)	292

5. Notes relatives au bilan

5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	451	403
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option	44	43
Valeur au bilan	495	446
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	451	403
Valeur du bilan	451	403

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	44	43
-Effets publics et valeurs assimilées		
-Obligations et autres titres à revenu fixe		
-Actions et autres titres à revenu variable	44	43
Valeur du bilan	44	43

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	430	386
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur du bilan	430	386

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	430	386
Valeur du bilan	430	386

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

A fin juin 2014, le groupe LCL n'est pas concerné par des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

5.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	201	12	(1)	199	6	(1)
Actions et autres titres à revenu variable	73	9	-	426	34	-
Titres de participation non consolidés	474	80	(1)	358	55	(1)
Total des titres disponibles à la vente	748	101	(2)	983	95	(2)
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	748	101	(2)	983	95	(2)
Impôts		(10)	-		(16)	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôt)		91	(2)		79	(2)

(1) dont 48M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 juin 2014 et 48M€ au 31 décembre 2013

5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes et prêts	26 897	16 422
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	177	173
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	2 850	3 163
Valeurs reçues en pension	121	188
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	295	314
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Valeur brute	27 313	16 924
Dépréciations	-	-
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	27 313	16 924

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	218	254
Autres concours à la clientèle	88 098	87 857
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	6	6
Titres non cotés sur un marché actif		
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	3	3
Comptes ordinaires débiteurs	2 865	2 459
Valeur Brute	91 190	90 579
Dépréciations	(1 722)	(1 763)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	89 468	88 816
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur Brute	-	-
Dépréciations	-	-
Valeur nette des opérations de location financement	-	-
Valeur au bilan	89 468	88 816

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales					-
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	27 313	-	-		27 313
Institutions non établissements de crédit	427	2	1		426
Grandes entreprises	16 238	809	587	224	15 427
Clientèle de détail	74 525	1 727	755	155	73 615
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*	118 503	2 538	1 343	379	116 781

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 397 M€

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales					-
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	16 924	-	-		16 924
Institutions non établissements de crédit	440	2	1		439
Grandes entreprises	16 155	808	564	265	15 326
Clientèle de détail	73 984	1 731	773	160	73 051
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*	107 503	2 541	1 338	425	105 740

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 400 M€

5.4 Actifs transférés non décomptabilisés ou comptabilisés avec implication continue

En juin 2014, comme à fin 2013, le groupe LCL n'est pas concerné par des actifs transférés décomptabilisés ou non décomptabilisés

5.5 Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2014
Créances sur les établissements de crédit	-		-	-		-	-
Créances sur la clientèle	1 763		294	(335)	-	-	1 722
<i>dont dépréciations collectives</i>	425		8	(44)		(10)	379
Opérations de location financement	-						-
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	48		-				48
Autres actifs financiers	7		-	(1)			6
Total Dépréciations des actifs financiers	1 818	-	294	(336)	-	-	1 776

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2013
Créances sur les établissements de crédit	1			(1)		-	-
Créances sur la clientèle	1 751		721	(715)	-	6	1 763
<i>dont dépréciations collectives</i>	467		66	(113)		5	425
Opérations de location financement	-						-
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	75			(27)		-	48
Autres actifs financiers	7		2	(2)			7
Total Dépréciations des actifs financiers	1 834	-	723	(745)	-	6	1 818

5.6 Exposition au risque souverain

En juin 2014 comme en juin 2013, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note.

5.7 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes et emprunts	19 619	12 673
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	123	710
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	186	-
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrés		
VALEUR AU BILAN	19 619	12 673

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	34 042	34 097
Comptes d'épargne à régime spécial	37 926	36 391
Autres dettes envers la clientèle	11 700	11 962
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
VALEUR AU BILAN	83 668	82 450

5.8 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
<u>Dettes représentées par un titre</u>		
Bons de caisse	-	-
Titres du marché interbancaire	5 635	5 666
Titres de créances négociables	5 215	3 109
Emprunts obligataires	1 931	1 903
Autres dettes représentées par un titre	3	2
VALEUR AU BILAN	12 784	10 680
<u>Dettes subordonnées</u>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	100	100
Dettes subordonnées à durée indéterminée	210	218
Dépôt de garantie à caractère mutuel	143	141
Titres et emprunts participatifs	121	121
VALEUR AU BILAN	574	580

5.9 Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers

Compensation des actifs financiers

30/06/2014		Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires				
Nature des opérations (en millions d'euros)	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés de trading	28		28	28		-
Dérivés de couverture	6 438		6 438	6 071		367
Dérivés	6 466		6 466	6 099		367
Prises en pension de titres			-			-
Prêts de titres			-			-
Autres instruments financiers			-			-
Total des actifs financiers soumis à compensation	6 466	-	6 466	6 099	-	367

Montants compensables en application d'IAS 32.42.

31/12/2013		Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires				
Nature des opérations (en millions d'euros)	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés	5 432		5 432	5 011		421
Prises en pension de titres	189		189			189
Prêts de titres			0			0
Autres instruments financiers			0			0
Total des actifs financiers soumis à compensation	5 621	-	5 621	5 011	-	610

Compensation des passifs financiers

30/06/2014						
Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires						
Nature des opérations (en millions d'euros)	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés de trading	363		363	28		335
Dérivés de couverture	7 782		7 782	6 071	1 710	1
Dérivés	8 145		8 145	6 099	1 710	336
Prises en pension de titres						
Prêts de titres						
Autres instruments financiers						
Total des passifs financiers soumis à compensation	8 145	-	8 145	6 099	1 710	336

Montants compensables en application d'IAS 32.42.

31/12/2013						
Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires						
Nature des opérations (en millions d'euros)	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés	7 030		7 030	5 011	1 753	266
Mises en pension de titres						
Emprunts de titres						
Autres instruments financiers						
Total des passifs financiers soumis à compensation	7 030	-	7 030	5 011	1 753	266

5.10 Immeubles de placement

Au premier semestre 2014, comme en 2013, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.11 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2014
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 992		48	(2)		(4)	2 034
Amortissements et Dépréciations (1)	(757)		(63)	-		3	(817)
Valeur au bilan	1 235	-	(15)	(2)	-	(1)	1 217
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	621		22			-	643
Amortissements et Dépréciations	(479)		(15)			-	(494)
Valeur au bilan	142	-	7	-	-	-	149

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2013
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	2 041		102	(100)		(51)	1 992
Amortissements et Dépréciations (1)	(753)		(134)	98		32	(757)
Valeur au bilan	1 288	-	(32)	(2)	-	(19)	1 235
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	591		36	(6)			621
Amortissements et Dépréciations	(458)		(27)	6			(479)
Valeur au bilan	133	-	9	-	-	-	142

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.12 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2014
Risques sur les produits épargne logement	76		-					76
Risques d'exécution des engagements par signature	67		16	(1)	(20)			62
Risques opérationnels	34		7	(4)	(2)		-	35
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	287		26	(64)	(9)		25	265
Litiges divers	113		2	(3)	(3)		-	109
Participations	-							-
Restructurations	6							6
Autres risques	248		62	(7)	(34)	-	-	269
TOTAL	831	-	113	(79)	(68)	-	25	822

(1) dont 19 M€ en "Autres mouvements" liés à la mise à jour des écarts actuariels sur les provisions de retraite"

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2013
Risques sur les produits épargne logement	70		9		(3)			76
Risques d'exécution des engagements par signature	64		31	-	(28)			67
Risques opérationnels	28		18	(1)	(9)		(2)	34
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	305		39	(13)	(35)		(9)	287
Litiges divers	117		9	(3)	(11)		1	113
Participations	-							-
Restructurations	6							6
Autres risques	353		80	(107)	(76)	(1)	(1)	248
TOTAL	943	-	186	(124)	(162)	(1)	(11)	831

(1) Dont 194M€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies et 67 M€ au titre de la provision pour médaille du travail

Provision épargne logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	1 373	1 082
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 795	1 788
Ancienneté de plus de 10 ans	3 688	3 913
Total plans d'épargne-logement	6 857	6 783
Total comptes épargne-logement	1 449	1 487
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	8 307	8 270

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2014 pour les données au 30 juin 2014 et à fin novembre 2013 pour les données au 31 décembre 2013, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement	28	33
Comptes épargne-logement	169	194
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	197	227

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans		1
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	4	5
Ancienneté de plus de 10 ans	72	70
Total plans d'épargne-logement	76	76
Total comptes épargne-logement		
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	76	76

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

5.13 Capitaux propres

Composition du capital

Au 30 juin 2014, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres au 01/01/2014	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Autres mouvements	Nombre de titres au 30/06/2014	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	339 035 380				339 035 380	95,10%	95,10%
SACAM Développement	17 471 652				17 471 652	4,90%	4,90%
Autres actionnaires	5				5	0,00%	0,00%
TOTAL	356 507 037	0	0	0	356 507 037	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 5,18 euros et le montant du capital est 1 847 860 375 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Actions de préférences

En Juin 2014, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

Résultat par action

	30/06/2014	31/12/2013
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	292	534
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	356 507 037	356 507 037
Coefficient d'ajustement	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	356 507 037	356 507 037
Résultat de base par action annualisé (en euros)	1,64	1,50
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	1,64	1,50

Dividendes

Au titre de l'exercice 2013, l'assemblée générale de LCL a approuvé le versement d'un dividende net par action de 1,59 euro, soit un montant total de 566 846 188,83 euros.

(en euros)	2013	2012	2011	2010	2009
Dividende net par action	1,59	1,59	1,54	1,42	1,28
Dividende global	566 846 188	566 670 000	549 020 837	506 239 992	456 329 007

6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Engagements donnés		
Engagements de financement	15 157	14 950
Engagements en faveur d'établissements de crédit	700	1 226
Engagements en faveur de la clientèle	14 457	13 724
Ouverture de crédits confirmés	7 797	7 807
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	182	170
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	7 615	7 637
Autres engagements en faveur de la clientèle	6 660	5 916
Engagements de garantie	6 512	6 968
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	1 375	1 624
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	98	111
<i>Autres garanties</i>	1 277	1 513
Engagements d'ordre de la clientèle	5 137	5 344
<i>Cautions immobilières</i>	33	50
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	5 104	5 295
Total engagements donnés	21 669	21 918
Engagements reçus		
Engagements de financement	9 135	9 155
Engagements reçus d'établissements de crédit	9 064	9 154
Engagements reçus de la clientèle	71	1
Engagements de garantie	66 977	46 856
. Engagements reçus d'établissements de crédit	45 138	44 620
. Engagements reçus de la clientèle	21 839	2 236
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	129	
<i>Autres garanties reçues (1)</i>	21 710	2 236
Total engagements reçus	76 112	56 011

(1) Comptabilisation des garanties reçues de la clientèle, principalement des hypothèques et cautions solidaires pour 19,8Mds€ au 30 juin 2014

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés) <i>Titres et créances apportés en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH, CACB)</i>	30 869	32 004
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché (1)	1 731	1 753
Titres et valeurs données en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	32 600	33 757
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés		
<i>Titres empruntés</i>		
<i>Titres & valeurs reçus en pension</i>		
<i>Titres vendus à découvert</i>		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés		

(1) 1 731 M€ au 30 Juin 2014 suite à la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (contre 1 753 M€ en décembre 2013)

Créances apportées en garantie :

Au 30 juin 2014, LCL a apporté 30 869 M€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 32 004 M€ en décembre 2013. LCL conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, LCL a apporté :

- 13 778 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 13 828 M€ en 2013,
- 771 M€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de financement de l'économie française), contre 1 346 M€ en 2013,
- 7 184 M€ de créances hypothécaires dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de refinancement de l'habitat), contre 7 198 M€ en 2013,
- 6 626 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de CACB (Crédit Agricole Covered Bonds) contre 7 268 M€ en 2013,
- 2 302 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement avec FCT Evergreen contre 2 363 M€ en 2013.

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe LCL n'a opéré ni en 2014 ni en 2013, de reclassements au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion d'exit price)

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2014	Juste valeur au 30/06/2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	116 781	126 071	-	30 539	95 532
Créances sur les établissements de crédit	27 313	28 637	-	27 848	789
Comptes ordinaires & prêts JJ	3 027	3 780		3 780	-
Comptes et prêts à terme	23 870	24 437		24 067	370
Valeurs reçues en pension	121	123			123
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	295	297		1	296
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	89 468	97 434	-	2 691	94 743
Créances commerciales	205	205		1	204
Autres concours à la clientèle	86 581	94 552		91	94 461
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	5	2		2	-
Titres non cotés sur un marché actif		-			
Créances nées d'opérations d'assurance directe		-			
Créances nées d'opérations de réassurance		-			
Avances en comptes courants d'associés	3	3		3	-
Comptes ordinaires débiteurs	2 674	2 672		2 594	78
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Total actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	116 781	126 071	-	30 539	95 532

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013 PRO-FORMA				
	valeur bilan au 31/12/2013	Juste valeur au 31/12/2013	Prix côté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	105 740	114 628	0	13 524	101 104
Créances sur les établissements de crédit	16 924	17 180	0	11 252	5 928
Comptes ordinaires & prêts JJ	3 336	3 336		3 336	0
Comptes et prêts à terme	13 086	13 340		7 916	5 424
Valeurs reçues en pension	188	188			188
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	314	316			316
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	88 816	97 448	0	2 272	95 176
Créances commerciales	240	240			240
Autres concours à la clientèle	86 316	94 760		110	94 650
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	5	2		1	1
Titres non cotés sur un marché actif					
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	3	3		3	0
Comptes ordinaires débiteurs	2 252	2 443		2 158	285
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance					
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Total actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	105 740	114 628	0	13 524	101 104

Les montants au 31/12/2013 ont été modifiés par rapport aux montants publiés.

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2014	Juste valeur au 30/06/2014	Prix côté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	19 619	20 153	-	20 153	-
Comptes ordinaires & emprunts JJ	451	451		451	
Comptes et emprunts à terme	19 168	19 702		19 702	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	83 667	83 376	-	45 722	37 654
Comptes ordinaires créditeurs	34 042	34 037		34 037	
Comptes d'épargne à régime spécial	37 926	37 654			37 654
Autres dettes envers la clientèle	11 699	11 685		11 685	-
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	12 784	12 631		12 631	
Dettes subordonnées	574	428		428	
Total passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	116 644	116 588	-	78 934	37 654

31/12/2013 PRO-FORMA

<i>(en millions d'euros)</i>	valeur bilan au 31/12/2013	Juste valeur au 31/12/2013	31/12/2013 PRO-FORMA		
			Prix côté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	12 673	13 489		13 489	
Comptes ordinaires & emprunts JJ	878	1 145		1 145	
Comptes & emprunts à terme	11 795	12 344		12 344	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	82 450	82 448		46 057	36 391
Comptes ordinaires créditeurs	34 097	34 097		34 097	
Comptes d'épargne à régime spécial	36 391	36 391			36 391
Autres dettes envers la clientèle	11 962	11 960		11 960	0
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	10 680	10 680		10 680	
Dettes subordonnées	580	607		607	
Total passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	106 383	107 224	0	70 833	36 391

Les montants au 31/12/2013 ont été modifiés par rapport aux montants publiés.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché,
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels on considère que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché,
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics,
- des actifs ou passifs exigibles à vue,
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	451		451		403		403	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Titres reçus en pension livrée								
Titres détenus à des fins de transaction								
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>								
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>								
Instruments dérivés	451		451		403		403	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	44	-	44		43	-	43	
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Titres à la juste valeur par résultat sur option	44	-	44		43	-	43	
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	-		-		-		-	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	44		44		43		43	
Actifs financiers disponibles à la vente	748	-	748		983	-	983	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	201		201		199		199	
Actions et autres titres à revenu variable	547	-	547		784	-	784	
Créances disponibles à la vente								
Instruments dérivés de couverture	6 438	-	6 438		5 029	-	5 029	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	7 681	-	7 681		6 458	-	6 458	
Transfert issus du Niveau 1								
Transfert issus du Niveau 2								
Transfert issus du Niveau 3								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	430	-	430		386	-	386	
Titres vendus à découvert								
Titres donnés en pension livrée								
Dettes représentées par un titre								
Dettes envers la clientèle								
Dettes envers les établissements de crédit								
Instruments dérivés	430		430		386		386	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option								
Instruments dérivés de couverture	7 801		7 801		6 645		6 645	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	8 231	-	8 231		7 031	-	7 031	
Transfert issus du Niveau 1								
Transfert issus du Niveau 2								
Transfert issus du Niveau 3								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

Changements de modèles de valorisation

Néant.

Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3

Néant.

9. Impact des évolutions comptables (nouvelles normes de consolidation) ou autres événements

Le groupe LCL n'a pas été impacté par des changements de méthodes.

10. Événements postérieurs à la période intermédiaire

Pas d'évènements significatifs intervenus après la clôture.

1 1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2014

Périmètre de consolidation GROUPE LCL	Implantation	Siège social (si différent)	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation au 30 juin 2014	% de contrôle		% d'intérêt	
					30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Établissements bancaires et financiers								
Banque Française Commerciale Antilles Guyane "BFCAG"	France		Filiale	IG	100	100	100	100
Banque Thémis	France		Filiale	IG	100	100	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"	France		Filiale	IG	98,95	98,95	98,95	98,95
Divers								
CL Développement Economique "CLDE"	France		Filiale	IG	100	100	100	100
CL Verwaltung und Beteiligungs	Allemagne		Filiale	IG	100	100	100	100

Entrées

Néant.

Sorties

Néant.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 29 août 2014

PriceWaterhouseCoopers Audit

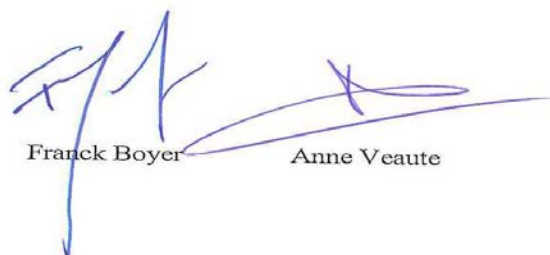
Mazars



Pierre Clavié



Catherine Pariset



Franck Boyer Anne Veaute